

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Défenseure des enfants exprime sa profonde préoccupation sur le projet d'autoriser la publicité de boissons alcoolisées sur Internet

Paris, le 31 octobre 2008

Alors que des annonces très positives de renforcement de la lutte contre l'alcoolisation des mineurs viennent d'être présentées par le Gouvernement dans le projet de loi « Hôpital Patients Santé et Territoires » le 23 octobre dernier, la perspective de la modification de la loi Evin qui autoriserait la diffusion de publicités pour des boissons alcoolisées sur **Internet, média le plus utilisé par les enfants et les adolescents**, ne peut que constituer un brouillage du message courageux gouvernemental sur un sujet de Santé publique majeur.

Les conditions proposées pour atténuer les effets de ces possibilités offertes aux alcooliers (messages sanitaires visibles, prohibition des spams et des pop-ups, interdiction sur les sites dédiés à la jeunesse et au sport) ne satisfont pas la Défenseure des enfants qui rappelle les chiffres très inquiétants des effets de l'alcoolisation chez les jeunes :

- ✓ **la consommation d'alcool s'intensifie dès la fin du collège et à 15 ans, un jeune sur trois déclare avoir déjà été ivre¹ et presque 28% des 15-19 ans disent avoir été ivres au moins plus de quatre fois dans l'année²**

¹ Patrice Huerre et François Marty, Alcool et adolescence, Hachette 2007

² Observatoire régional de la santé, Les jeunes en Ile-de-France, activités physiques, surpoids et conduites à risques, rapport mars 2007

- ✓ **les comas éthyliques chez des enfants de 12-13 ans ne sont plus rares aux urgences pédiatriques**
- ✓ **L'alcoolisation est impliquée dans 16% des accidents mortels des 15-17 ans, dans des bagarres et violences sexuelles**
- ✓ **30 à 40% des premières relations sexuelles ont lieu sous alcoolisation**
- ✓ **Les jeunes de 16 à 17 ans dépensent chaque mois de 26 à 42 millions d'euros pour l'alcool³**

La Défenseure des enfants rappelle que son point de vue et ses recommandations ont été exprimées sur la consommation alcoolique des jeunes dans son rapport « Adolescents en souffrance, plaidoyer pour une véritable prise en charge », remis au Président de la République en novembre 2007.

Contact presse
Laetitia GOT-THEPAULT

laetitia.got@defenseurdesenfants.fr
01-53-63-58-66 / 06-32-47-63-93
www.defenseuredesenfants.fr

³ Rapport d'Hervé Chabalier remis au Ministre de la Santé en 2005